



Accueil de loisirs

Du 7 au 11 avril 2025

Avec la participation de
la communauté de
commune Sisteron Buech

SEMAINE "NATURE ET AVENTURE"

environnement et journée accrobranche à
Sisteron



PUBLIC : ENFANTS ÂGÉS DE 3 ANS À 12 ANS
HORAIRES : 8H-18H ACCUEIL DU MATIN :
8H-8H45 / ACCUEIL DU SOIR : 16H30-18H
INSCRIPTIONS:

MISONNAIS DU 10 AU 18 MARS 2025
EXTÉRIEURS DU 19 AU 27 MARS 2025 SOUS
RÉSERVE DE PLACES DISPONIBLES - PAR

MAIL : CENTREDELOISIRS@MISON.FR -

AU CENTRE DE LOISIRS 9H30 À 11H30 LES
MERCREDIS OU SUR RENDEZ-VOUS - NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE DE LA DIRECTRICE MADAME

LAVIGNE EMMANUELLE

07 48 72 00 69 POUR ENREGISTRER UNE
INSCRIPTION LE DOSSIER DOIT-ÊTRE COMPLET
ET VALIDÉ PAR LA DIRECTRICE AVEC : - LA FICHE
D'INSCRIPTION - LA PHOTOCOPIE DU CARNET
DE VACCINATION - LA PHOTOCOPIE DE

L'ATTESTATION D'ASSURANCE (RESPONSABILITÉ
CIVILE ET INDIVIDUELLE) **SI L'ENFANT EST DÉJÀ
VENU DANS L'ANNÉE SCOLAIRE PLUS DE
BESOIN DE FOURNIR CES DEUX DOCUMENTS
SAUF CHANGEMENT TARIF : 10€/JOUR AVEC UN
MINIMUM DE 4 JOURS D'INSCRIPTION, LES BONS
CAF/MSA SONT ACCEPTÉS. LE PAIEMENT SE
FERA EN MAIRIE LES ABSENCES SERONT
REMBOURSÉES UNIQUEMENT SUR
PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL.**

AFFAIRES PERSONNELLES, À PRÉVOIR TOUS
LES JOURS : UN SAC À DOS, UNE GOURDE,
UN K-WAY, REPAS OU PIQUE-NIQUE (SELON
PROGRAMME), DES BASKETS, **DES GANTS
SOLIDES DE PROTECTION POUR
L'ACROBRANCHE.**

POUR LES - 6 ANS IL EST DEMANDÉ EN PLUS
: UN CHANGE COMPLET, UN DOUDOU, UN
COUSSIN AVEC SA TAIÉ ET UN DRAP. LES
REPAS : LES FAMILLES DOIVENT PRÉVOIR
LES REPAS, LES COUVERTS, UNE SERVIETTE
ET UNE GOURDE. LES ALIMENTS QUI
NÉCESSITENT UN STOCKAGE DANS LE FRIGO
DOIVENT ÊTRE TRANSPORTÉ DANS DES
GLACIÈRES AVEC BLOCS RÉFRIGÉRANTS.
LES REPAS DOIVENT ÊTRE PLACÉS DANS
DES BOÎTES HERMÉTIQUES AU NOM DE
L'ENFANT. NOUS POUVONS RÉCHAUFFER
LES PLATS.

LE GOÛTER EST FOURNI PAR LA MAIRIE.

ORGANISATION : LES ACTIVITÉS SONT
PROPOSÉES EN FONCTION DU PROJET
PÉDAGOGIQUE, DE LA TRANCHE D'ÂGE, DES
CAPACITÉS ET DES SOUHAITS DES ENFANTS.
LE PROGRAMME POURRA ÊTRE MODIFIÉ EN
CAS D'INTEMPÉRIES.